

Réf : F18011.03

Direction du développement durable
des territoires (DDDT)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
3dt.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AGRÈMENT – OPÉRATEUR DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Articles 422-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud

Délibération n°373-2019/BAPS/DENV modifiant la délibération n° 692-2013/BAPS/DENV

IDENTIFICATION DE L'OPÉRATEUR

Vous êtes une personne physique

* Nom de famille : _____ * Prénom(s) : _____

Site de traitement

* Adresse de correspondance : _____

Boîte postale : _____ * Code postal et libellé : _____ * Commune : _____

* Téléphone/fax : _____ Courriel : _____

Vous êtes une personne morale

* Raison sociale ou appellation commerciale : _____

* Forme juridique : _____

Représentant légal :

* Nom de famille : _____ * Prénom(s) : _____

Siège social :

* Adresse de correspondance : _____

Boîte postale : _____ * Code postal et libellé : _____ * Commune : _____

* Téléphone/fax : _____ Courriel : _____

* NATURE DE L'ACTIVITÉ

Traitement hors dépollution

Réutilisation / réemploi

Dépollution

Conditionnement pour l'exportation et opérations de courtage et négoce

SITUATION ADMINISTRATIVE : INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

* Référence de l'arrêté d'autorisation ou du récépissé de déclaration : _____

* Portés à connaissance, le cas échéant : _____

*Champs obligatoires

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de dépôt du dossier : _____ Dossier instruit par : _____

Complétude du dossier : Complet Incomplet

Recevabilité du dossier : Conforme Non conforme aux prescriptions du cahier des charges

Avis donné à la demande d'agrément : Favorable Non favorable

Agrément accordé le _____ Par arrêté n° : _____ Jusqu'à date du : _____

Tout dossier de demande d'agrément doit comprendre :

- Le formulaire de demande dûment complété (page 1) ;
- Un fond de dossier réunissant toutes les informations requises par l'administration (pages 2 et 3) ;
- Les pièces justificatives annexes requises par l'administration (page 3).

CONSTITUTION DU FOND DE DOSSIER

À noter : Les recommandations de l'administration sont indiquées *en bleu*.

A. INSTALLATION ET PROCEDES

1. Description de l'installation et des équipements associés
Descriptif détaillé du site, des équipements et infrastructures requis pour le traitement et leur localisation exacte sur le site
2. Description du procédé de traitement
Descriptif du/des mode(s) de traitement, des différentes phases de traitement, des procédures, ...
3. Capacité de stockage *(exprimée en tonne et/ou m³)*
4. Capacité annuelle maximale de traitement *(exprimée en tonne et/ou m³)*
5. Effectif dédié au fonctionnement de l'installation de traitement
6. Modalités d'élimination des déchets issus des activités de traitement
À renseigner uniquement dans le cas où votre activité génère des déchets autres que ceux dont fait l'objet l'agrément.

Type de déchet ou fraction de déchet	Conditionnement	Quantité	Débouché ou mode d'élimination	Destinataire
<i>Ex : boues d'hydrocarbure</i>	<i>Fûts</i>		<i>Exportation</i>	<i>Opérateur agréé</i>

7. Descriptions des mesures de sécurité mises en œuvre, des instructions de nettoyage et de maintenance
Descriptif des procédures internes de sécurité, y compris la fréquence de vérification des dispositifs de sécurité, matériel et équipement de protection, et mesures prises en cas de déversement accidentel

B. CAS DE LA DEPOLLUTION

1. Nature des produits dangereux extraits
Liste des produits et équipements pouvant contenir des polluants
2. Procédures spécifiques aux activités de dépollution
Descriptif des modes opératoires et dispositions particulières pour éviter tout rejet polluant dans le milieu naturel

C. CAS DE LA REUTILISATION / REEMPLOI

1. Description des opérations de préparation à la réutilisation / réemploi
2. Description des modalités de remise en circulation des produits reconditionnés
Moyens de suivi des quantités admises et reconditionnées pour leur remise en circulation
3. Garanties fournies sur les produits remis en circulation

D. CAS DU CONDITIONNEMENT POUR EXPORTATION DES DÉCHETS

1. Description des modalités de stockage et de conditionnement
Descriptif détaillé des mesures internes et dispositions pour éviter ou contenir tout déversement accidentel.
2. Description du procédé de traitement à l'export (cf §E.2.)

E. TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS

1. Moyens mis en place pour assurer la traçabilité de la gestion des déchets existants ou envisagés
Descriptif détaillé des mesures internes.
Registre d'admission et de sortie des déchets
Mode d'archivage des bordereaux de suivi des déchets et moyens de mise à disposition du registre interne.
2. Description du procédé de traitement à l'export
 - *Identité de l'entreprise extérieure et localisation*
 - *Description détaillée du procédé de traitement et équipements mis en œuvre*
 - *Nature des produits de valorisation, débouchés, et résidus issus du procédé*
 - *Références du pays concerné des autorisations ou agréments détenus pour le transport, l'admission et le traitement des déchets exportés (permis, licence, accréditations).*

ANNEXES

Pièces justificatives à joindre impérativement

- Les statuts de la société (personne morale)
- L'avis d'identification RIDET
- L'extrait du registre du commerce et des sociétés KBis, actualisé au mois du dépôt du dossier
- L'attestation d'assurance responsabilité civile et environnement (personne morale)
- Les comptes annuels des trois dernières années (Bilan, compte de résultat, détail des charges et produits), ou le plan comptable et prévisionnel sur 3 ans s'il s'agit d'une nouvelle activité
- Les références de l'arrêté d'autorisation ou du récépissé de déclaration pris, le cas échéant, au titre de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et des portés à connaissance
- La lettre d'engagement de respecter les obligations du cahier des charges spécifiques à la filière
- L'attestation sur l'honneur indiquant que l'opérateur est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales à la date du dépôt du dossier de demande d'agrément
- Copie des notifications d'autorisation d'exportation de déchets dangereux en cours délivrées par la DIMENC, pour la filière concernée